

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 4

Artikel: 1938-1945 : une Suisse occulte et méconnue
Autor: Spira, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1938-1945 : une Suisse occulte et méconnue

Depuis une quinzaine d'années, que n'a-t-on pas dit sur l'attitude «scandaleuse» de la Suisse et de ses dirigeants entre 1933 et 1945. Ces critiques acerbes et souvent mensongères se basent sur des on-dit émanant souvent de milieux de gauche, qui désignent d'un doigt accusateur gouvernants, grands commis et fonctionnaires de la Confédération. Quasiment tous, à l'époque, étaient issus des trois partis gouvernementaux, le parti conservateur, le parti radical et le parti des paysans, artisans et bourgeois. Le parti socialiste était dans l'opposition et le parti du travail interdit¹.

■ Henry Spira

Entre 1939 et 1945, les autorités suisses doivent naviguer à vue afin de ne pas s'attirer les foudres des pays belligérants, qu'il s'agisse des Alliés ou des puissances de l'Axe. Il faut faire du troc, du donnant-donnant, afin de subvenir aux besoins vitaux de la population, de l'industrie, de l'économie et de l'armée. Ces *maquignonnages* quotidiens contribuent sans nul doute à la survie de la Confédération qui se retrouve, à la fin des hostilités, avec une population, une industrie et une économie intactes, ce qui ne lui vaut pas que des amis.

D'autres raisons expliquent la survie de notre pays, malgré son encerclement par le Reich et l'Italie dès juin 1940. Si nous avons livré des armes et des munitions aux armées du Reich, nous en avons aussi fourni à la France et à la Grande-Bretagne. Ce n'est pourtant pas la faute aux Suisses si ces deux pays, que l'on estimait capables de résister victorieusement aux assauts tudesques, ont subi une in-

croyable défaite en mai/juin 1940 ! Cela a failli aboutir à une hégémonie millénaire en Europe, ainsi que Gilles, le chantre vaudois, le claironne dès l'été 1944, dans son *Coup de Soleil lausannois* : «Mille ans déjà ; comme le temps passe !»

On reproche à la Suisse d'avoir livré au Reich des canons et des batteries antiaériennes à tir rapide de calibres 20 et 34 mm, qui équipent les forces aériennes et de DCA allemandes. Ces détracteurs oublient *pieusement* que des engins identiques équipent nos avions et notre DCA et que, grâce à des contrats de licence accordés par la firme Bührle, également les forces armées britanniques et américaines. Ainsi toutes les armées occidentales se canardent par engins Oerlikon interposés. Que dire alors des systèmes d'arme modernes (artillerie, avions, blindés) fournis à l'armée tchèque par la France et la Grande-Bretagne, antérieurement à l'annexion par le Reich de l'Etat tchécoslovaque abandonné par Paris et Londres ? Hitler peut s'emparer de tout un arsenal moderne, soigneusement entretenu,

qui va équiper six divisions blindées de Guderian.

L'industrie helvétique, grâce à l'Union postale universelle et au *cordon ombilical* qui relie Genève à la zone non-occupée, continue d'exporter toutes sortes de produits à haute valeur ajoutée, destinés aux forces armées alliées.

Il faut également rappeler ce qu'*oublient* des historiens toujours prêts à dénigrer la «génération de la Mob» : des civils au bras long, des citoyens-soldats suisses sous les drapeaux ont d'importantes activités occultes en faveur des Alliés, à l'insu de leurs gouvernants qui, sinon, seraient intervenus par crainte de réactions cataclysmiques de l'imprévisible *Führer*.

Le colonel Masson et le SR suisse

Ces aides occultes sont le fait du Service de renseignement suisse, dirigé par le colonel Roger Masson. À l'instar d'autres instructeurs et officiers généraux, il a fréquenté l'Ecole de guerre à Paris et s'est trouvé en

¹ Ernst Nobs est le premier socialiste à entrer au Conseil fédéral le 1^{er} janvier 1944.

contact avec des enseignants et des officiers de l'armée française, dont le général Giraud et le général Gamelin, commandant en chef des forces franco-britanniques de septembre 1939 à la mi-mai 1940. Il entretient des rapports cordiaux avec de Lattre de Tassigny, futur commandant de la 1^{re} Armée française.

Le colonel Masson compte de nombreux amis dans les rangs de l'armée française, qu'il admire, sans pour autant méconnaître leurs défauts. Il est donc fort probable qu'il a eu connaissances des arrangements militaires mis au point entre le général Guisan et le commandement français, par l'entremise de Bernard Barbey et de Samuel Gonnard. «Masson, dira Max Waibel, ne m'en a jamais parlé avant que je l'avertisse que les Allemands se sont emparés des archives du Quartier général français qu'ils ont découvertes, fin juin 1940, à La Charité-sur-Loire, dont un dossier contenant le projet de convention militaire franco-suisse².»

La convention d'armistice franco-allemande de juin 1940 prévoit que la France conserve une force de 100000 hommes, équipée seulement d'armes légères. Le général de brigade de Lattre de Tassigny se trouve alors à l'Etat-major de l'*armée d'armistice*. En novembre 1940, il se rend à Berne afin de négocier le rapatriement des soldats français du 45^e corps d'armée Daille, internés en Suisse en juin



Sur une photo conservée aux Archives fédérales, on distingue le général de Lattre, une dame, vraisemblablement de la Croix-Rouge française, et le colonel Masson, chef du SR suisse, tous trois installés dans un compartiment de 1^{re} classe des CFF, le rideau baissé pour cause d'obscurcissement, dégustant une tasse de café. Cette photo, légendée d'une manière aberrante «Bahnfahrt in den Urlaub», a été prise le 26 novembre 1940 par le photographe Tièche³. (Archives fédérales, Berne).

1940. C'est le colonel Masson qui est chargé des pourparlers avec de Lattre.

Les discussions de Lattre – Masson, menées avec l'accord exprès du Reich, aboutissent au rapatriement en France non occupée, via Genève, des 33000 soldats français, ce qui est une aubaine pour les usines de la zone Sud qui livrent leurs produits aux Allemands. Ultérieurement, nombre d'entre eux par-

tiront outre-Rhin, sous le couvert du Service du travail obligatoire. Tous les équipements du 45^e corps, les chevaux des spahis, les armes lourdes et légères, les munitions, les véhicules, blindés ou non, devraient être remis au Reich mais sont acquis par la Confédération. Les opérations de rapatriement commencent à fin janvier 1941.

On comprend mieux dès lors les motivations qui conduisent

² *Le divisionnaire Max Waibel, ancien subordonné du colonel Masson, dans Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, janvier 1968.*

³ *Elle se trouve dans une fourre intitulée «Flüchtlings aus Frankreich Rücktransport und sanitäre Betreuung» contenant 18 photos numérotées 19608 à 19625.*

Masson et ses subordonnés du SR à accorder une aide importante aux organes de la Résistance en France et à collaborer avec des services de renseignement étrangers qui luttent contre les troupes allemandes d'occupation, les collaborateurs et autres miliciens de l'Etat français. Cette collaboration va s'étendre à l'*Intelligence Service* britannique, au SR du Gouvernement polonais en exil en Grande-Bretagne et à des réseaux néerlandais et belges. Il s'agit d'échanges de bons procédés, mais aussi de renseignements de très grande importance.

Des Néerlandais et des aviateurs alliés passent par la Suisse

Le SR suisse couvre de nombreuses activités occultes, notamment le transfert, par le territoire helvétique, d'officiers et de soldats néerlandais qui rallient les forces néerlandaises stationnées en Grande-Bretagne. Une filière partant des Pays-Bas aboutit à la ferme des Tilleuls, appartenant à la famille Mathiot, sur Le Lomont. C'est par ce relais que Michel Hollard, chef du réseau Agir, se rend en Suisse et remet des rapports précis sur les rampes de lancement des V1 au SR suisse ainsi qu'au chef du bureau des passeports du consulat de Grande-Bretagne à Lausanne, en fait le délégué local de l'*Intelligence Service*.

Depuis les Pays-Bas, des militaires hollandais, munis de faux papiers, mettent moins d'une semaine pour atteindre la frontière de l'Ajoie. Après s'être annon-

cés aux autorités suisses, ils passent quelques jours à la prison de district à Porrentruy, puis sont transférés dans un camp à Cossonay. Ils s'annoncent à l'attaché militaire néerlandais à Berne, le général de brigade Van Tricht, puis sont placés dans des pensions sur territoire genevois. Il y a un arrangement entre Van Tricht puis le capitaine Burnier, officier de police du commandement de l'armée. Ces militaires néerlandais s'annoncent partants à l'arrondissement territorial de Genève puis, avec la complicité active du SR suisse, quittent subrepticement le territoire helvétique pour rejoindre la Grande-Bretagne, via Marseille ou Barcelone, et Gibraltar. En Espagne, ils sont pris en charge par les services consulaires britanniques de Barcelone, sauf interception par la *Guardia civil* qui les interne au camp de Miranda. Ils sont alors «rachetés» avec paiement en espèces ou en nature (boîtes de conserve, cartouches de cigarettes) et amenés à la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid. Une *Rolls* à plaques diplomatiques les conduit à Gibraltar.

Une autre filière aboutit en Suisse, qui récupère le personnel naviguant de la *RAF* ou de l'*US Air Forces*, après des atterrissages forcés ou lorsque leur avion a été abattu par la *Wehrmacht* au-dessus des territoires occupés⁴. Avec la complicité du service territorial et du SR suisses, ces précieux combattants, surnommés «aviateurs-piétons», sont acheminés vers Toulon et embarqués dans des sous-marins britanniques qui croisent dans la baie d'Endoume.

Le SR suisse travaille avec les services de renseignement alliés, tous dûment représentés dans le pays, ainsi qu'avec divers réseaux néerlandais, belges, français, polonais et tchèques. On peut citer Victor Farrell de l'*Intelligence Service*, officiellement vice-consul de Grande-Bretagne à Genève, le brigadier général Van Tricht de la légation des Pays-Bas à Berne, le commandant Pourchot, attaché militaire adjoint près l'ambassade de France à Berne, en réalité agent du réseau Bruno Kléber de la Résistance, le comte Pierre de Leusse, représentant du général de Gaulle en Suisse. Dès novembre 1942, le colonel Groussard, avec son épouse et sept membres de la famille, s'installe à Genève. Il devient Georges Gilbert de Neuchâtel, porteur de fausses pièces d'identité fournies par le SR suisse. Il en va de même pour son adjoint, le lieutenant Devigny.

L'état-major du futur «Groupe Mobile d'Alsace» prend ses quartiers au consulat de France à Bâle. Cette formation comprendra des jeunes gens qui ont fui l'Alsace ou déserté, après avoir été enrôlés de force dans les troupes allemandes. Des camions de l'armée suisse les amènent au col des Roches depuis leur camp de Mogelsberg (SG). Ils portent des uniformes de l'armée britannique, frappés d'un écusson rouge-blanc-bleu surmonté du mot «France». Au camp de Valdahon, ils sont instruits par des sous-officiers alsaciens de l'armée française de 1939-1940, dont certains ont combattu dans les Balkans et sur

⁴ Voir Roger Anthoine: *Aviateurs-piétons vers la Suisse*. Genève, Editions Secavia, 1997.

le front russe dans les rangs de la Wehrmacht.

Dès l'été de 1940, des parlementaires de la III^e République, des notables, des savants, des haut-gradés et des responsables de la Résistance trouvent asile en Suisse ou se rendent de la zone Sud dans la zone Nord occupée en passant par le territoire helvétique. Ils sont souvent munis de faux papiers d'identité qui sortent d'officines à Berne ou de l'atelier genevois de Charles Affif, un Israélite né en Egypte. Le général de Bénouville entre en Suisse par Genève. En route pour Paris, il quitte le territoire par l'Ajoie et, quelques jours plus tard, il rentre en zone Sud par le même itinéraire. Il y a également Pierre Mendès-France, de Menthon, Jean Médecin père, ancien ministre et maire de Nice, le professeur Langevin et bien d'autres.

A partir de décembre 1941, le SR suisse collabore avec l'*Office of Strategic Services américain (OSS)*, lui facilitant la tâche grâce à des filières établies sur la frontière verte par le «Département du Lac», nom de couverture du SR de Masson.

L'argent étant le nerf de la guerre, qu'aurait pu faire la Résistance dans les pays occupés, ainsi que les réseaux de renseignement des Alliés, sans ces millions qui arrivent à Genève et à Berne, en provenance de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, souvent par l'entremise discrète de banques suisses ? Par valises entières, ces billets de banque partent en France, à la barbe de douaniers ou de gendarmes suisses qui, comme par hasard, regardent ailleurs, alors

		Signalementsblatt für die Erstellung von Flüchtlingsausweisen Fiche de signalement émission de livrets de réfugiés <small>Les feuillets de signalement doivent être envoyés avec deux photographies à la Division de police du Département fédéral de justice et police.</small>	Policeausweis 19. JUL 1943 Eintrag No. N10132 Foglio dei connotati per il rilascio di libretti per rifugiati <small>Il foglio dei connotati debitamente riempito deve essere inviato, con due fotografie, alla Divisione della polizia del Dipartimento federale di giustizia e polizia.</small>
* Name Nom Cognome De GAULLE dit LECOMTE Joseph Vorname Prénom Xavier-Joseph-Marie Nome Geboren den 9 novembre 1887 Né le Nato il in Lille à a Staatsangehörigkeit (Bei Staatenlosigkeit frühere Staatszugehörigkeit) Nationalité (Dans les cas d'apatriides, ancienne nationalité) Nazionalità (Per gli apolidi, nazionalità precedente) Beruf Profession Professione Zivilstand Etat civil Stato civile parcenteur Dactyloskopiert am 16. JULI 1943 Lausanne marié à Armelle CHEVALLIER-CHANTERIE Grösse 177 cm. Grandeur Statura Statut Corpulence moyenne Corporatura Dactyloskopiert am 16. JULI 1943 Lausanne Unterschrift des Flüchtlings Signature du réfugié Firma del rifugiato Haare Châtain-gris lèves Cheveux Moust.: Blonde-moyenne, coupé Capelli Augen Yeux Orange-verdâtre, myope - lune Occhi Datum 16 JULI 1943 Date Data Unterschrift des Polizeiorganes: Signature de l'organe de police: Firma dell'autorità di polizia: POLICE DE SURETÉ DU CANTON DE VAUD Service d'identification judiciaire Beilagen: 2 Photos Annexes: 2 photographies Annessi: 2 fotografie Wenn das Signalementblatt nicht mit Maschinenschrift ausgefüllt wird, ist der Name in Blockschrift zu schreiben. Lorsque la feuille de signalement n'est pas remplie à la machine, le nom doit être écrit en caractères d'imprimerie. Quando il foglio dei connotati non è riempito a macchina, il nome deve essere scritto in stampato.			

Fiche de signalement de Xavier de Gaulle.

qu'ils sont de faction le long de la frontière, dans le secteur Hermance – Chancy – La Dôle.

La famille Lecomte, des réfugiés hors du commun

Lorsque le vent tourne en défaveur des hordes nazies après la reddition du général von Paulus à Stalingrad, les troupes alle-

mandes d'occupation en France redoublent d'agressivité envers la population et surtout la Résistance, dont les membres, de plus en plus téméraires, accumulent opérations de sabotage et actions ciblées contre les troupes et les organes de répression du *Reich*. Ces derniers lancent une campagne d'incarcération de notables français, qui doivent servir de monnaie d'échange. Dans ce contexte, des événements incon-

Vorakten seit ... bei ...	21. JUL. 1943	ARMEE SUISSE SCHWEIZERISCHE ARMEE ARMEEKOMMANDO	ESERCITO SVIZZERO COMANDO DELL'ESERCITO
COMMANDEMENT DE L'ARMEE	Q.G.A. 16.7.43	No. 1500b/32/Bu/fo In der Antwort vermerken — A indiquer dans la réponse Da indicare nella risposta	Polizeiaabteilung + 20. JUL. 1943 + Eingang Nr. K 10137
Au Dépt. Féd. de Justice et Police Div. de Police Berne.			K 34
<p>Nous vous informons que le réfugié <u>Lecomte Joseph</u> 9.11.87 <u>Français</u>, actuellement à Nyon vient de verser à la Banque Populaire Suisse par l'intermédiaire de la Société Banque Suisse à Nyon, la somme de Fr 16.000.- suisse. Cette somme représente le solde, déduction faite d'une retenue nécessaire pour le mois de juillet d'une somme de Fr 17.300.- qu'il a reçu de son frère de Londres. Nous vous prions puisque Lecomte est maintenant indépendant au point de vue matériel de donner les ordres nécessaires à la Banque Populaire Suisse pour qu'elle verse tous les mois, le dernier jour ouvrable, la somme de Fr 1270.-, ce que Lecomte évolue comme étant le montant nécessaire à l'entretien mensuel de sa femme et de ses enfants. Cette somme doit être versée en son nom à la Société Banque Suisse à Nyon. Monsieur Lecomte ne semble pas disposé à entretenir sa belle-soeur Madame Rosamel de même que les deux enfants de cette femme. Il nous semble cependant qu'il serait normal que Lecomte subvienne à l'entretien de cette femme et de sa famille. Si telle est votre décision, il aurait besoin alors de Fr 2000.- par mois. Nous tenons à ce que ces versements se fassent ponctuellement et vous prions de donner d'urgence les ordres nécessaires à la Banque de même qu'une réponse à Lecomte au sujet de l'entretien de sa famille.</p> <p>COMMANDEMENT DE L'ARMEE Groupe I d Service de Sécurité Le Chef de la Section de la police p.o. Cap. Burnier</p>			
Copie: Of. Pol. ar. ter. 1			
<p>Unsere Adresse lautet: Notre adresse actuelle: Feldpost Nr. 5397 Ohne weitere Bezeichnung Sans autre adjonction.</p>			

nus dans le grand public surviennent aux confins de la Suisse.

Le 17 juin 1940, le général de Gaulle a gagné la Grande-Bretagne, d'où il lance son appel du 18 juin sur les ondes de la BBC. Son épouse et ses trois enfants le rejoignent le lendemain par mer. Plusieurs de ses proches restent en France, notamment ses deux frères, Xavier et Jacques, leurs épouses et leurs enfants. D'aut-

tres membres de la famille sont pris en otage et déportés au camp de Ravensbrück par la Gestapo, entre autres Marie-Agnès, dite «Cada», l'épouse de Jacques Vendroux, ainsi que son frère Pierre et Geneviève de Gaulle, fille de Xavier.

Xavier de Gaulle, né en 1887, ingénieur des mines, a exercé son métier en Sarre, puis à Montceau-les-Mines. En septem-

bre 1939, il fait partie d'une commission militaire avec le grade de capitaine. Il ne prend pas part aux opérations militaires mais est fait prisonnier par la Wehrmacht lors de la débâcle. Envoyé d'abord dans un camp de prisonniers en France, il est transféré à Nuremberg. Gravement malade, il est rapatrié par les autorités allemandes le 27 février 1941 et hospitalisé à Lyon. Après une longue convalescence, l'Etat français le nomme percepteur des contributions à Ille-sur-Têt, dans les Pyrénées-Orientales. Il est surveillé de près par la Gendarmerie nationale. En janvier 1943, son fils aîné, âgé de vingt ans, rallie la Grande-Bretagne. Des amis faisant partie de l'administration, avertissent Xavier de Gaulle qu'il doit quitter la France dans les plus brefs délais.

A son arrivée sur territoire suisse, il déclare avoir obtenu, «grâce à des complaisances, de la préfecture de la Haute-Savoie des cartes d'identité régulières au nom de Joseph Lecomte, né le 09.11.1887 à Laval en Mayenne, mais domicilié à Annecy, de même que son épouse.» On peut douter de cette affirmation. Xavier de Gaulle réside à Ille-sur-Têt, à moins de trente kilomètres à vol d'oiseau de la frontière espagnole. Cette voie apparaît moins semée d'embûches que l'itinéraire Ille-sur-Têt (en territoire français occupé par les troupes allemandes) - Annecy (en Haute-Savoie occupée par l'armée italienne) - Annemasse - frontière suisse dans le secteur de Jussy. Un long voyage à risque de cinq cents kilomètres ! Plus de quinze «Lecomte» et apparentés arrivent en 1943, tous via Gy.

Et l'on pense à une opération d'évacuation discrète de Xavier

de Gaulle, mise sur pied par une organisation clandestine française, d'entente avec des Suisses du SR en poste à Genève, voire du Ministère public de la Confédération. Xavier de Gaulle fait spontanément état de sa véritable identité; il est immédiatement interrogé par M. Knecht, inspecteur de la Police fédérale. Il demande de résider en Suisse avec son épouse Yvonne (en réalité Armelle Chevallier-Chantepie) et son enfant de sept ans, étant entendu qu'il s'abstiendra de toute activité politique. Il possède des moyens d'existence en francs français, suffisants pour deux mois, mais il a l'intention d'obtenir l'aide de son frère Charles par le truchement du consulat général de Grande-Bretagne à Genève. Durant son séjour en Suisse, il souhaite conserver le patronyme de Lecomte afin de ne pas attirer l'attention.

Du 19 au 21 avril 1943, ces trois personnes sont hébergées, sous surveillance, à l'hôtel International et Terminus en face de la gare Cornavin. Elles sont ensuite transférées à Nyon, où elles prennent domicile à la pension Les Glycines, route de Saint-Cergue 47, tenue par des demoiselles Capt. Pendant son séjour à Nyon, la famille «Lecomte» dépend de l'arrondissement territorial 1.

Même durant ces temps troublés, le Département politique fédéral ne perd pas le nord. Le Dr. Bonna, chef de la Division des Affaires étrangères, s'adresse le 27 avril 1943, par la valise diplomatique, au ministre de Suisse à Londres, le Dr. Walter

Thurnheer, l'informant des circonstances de l'arrivée en Suisse de Xavier de Gaulle et de sa famille. Cette missive se termine par une suggestion démontrant le doigté diplomatique du Dr. Bonna. Il demande à son ministre de dire discrètement au général de Gaulle que «les autorités fédérales pourvoient à leur entretien dans des conditions décentes (...). Il convient d'éviter de donner à votre démarche le caractère d'une demande de remboursement des frais que nous avançons. Mais si le général de Gaulle manifestait l'intention de pourvoir lui-même à l'entretien des siens, il n'y aurait pas lieu de le décourager (...).»

En toute fraternité, le général de Gaulle transfère à la Société de Banque Suisse à Nyon, par l'entremise de la Swiss Bank Corporation à Londres, la somme de 1000 livres sterling, prélevée sur sa cassette personnelle, en faveur de Joseph Lecomte séjournant à Nyon⁵. Joseph Lecomte conserve 1300 francs suisses pour couvrir ses dépenses de juillet 1943 et vire le solde, soit 16000 francs sur un compte bloqué, ouvert à son nom au siège central de la Banque populaire suisse à Berne, comme on le fait pour les biens, en espèces ou en objets de valeur, appartenant à des réfugiés civils accueillis en Suisse. Chaque mois, 1270 francs sont versés à Nyon, en faveur de M. Lecomte.

Le 12 juin 1943, Marie-Louise Lecomte alias de Gaulle, née le 13 février 1933 à Putingen en Sarre, fille de Xavier de Gaulle et d'Armelle née Chevallier-Chan-

tepied, domiciliée en dernier lieu à Ill-sur-Têt, est interceptée par deux soldats suisses dans le secteur de Gy et amenée au poste de police de Jussy ainsi que ses compagnes: sa tante, Marie-Madeleine de Rosamel née en 1911 et ses deux filles, Chantal née en 1938, et Guislaine née en 1939. Marie-Madeleine de Rosamel est la sœur de l'épouse de Xavier de Gaulle. Avec ses deux filles, elle est placée à la pension La Roseraie, route de Divonne à Nyon. Marie-Louise de Gaulle explique qu'elle ne s'est pas jointe à ses parents, arrivés en avril 1943, car sa grand-mère, Christine Chevallier-Chantepie, née en 1875, lui avait demandé de rester chez elle. Christine Chevallier et Henri Chevallier, né en 1901, arrivent en Suisse le 8 septembre 1943, également par Gy !

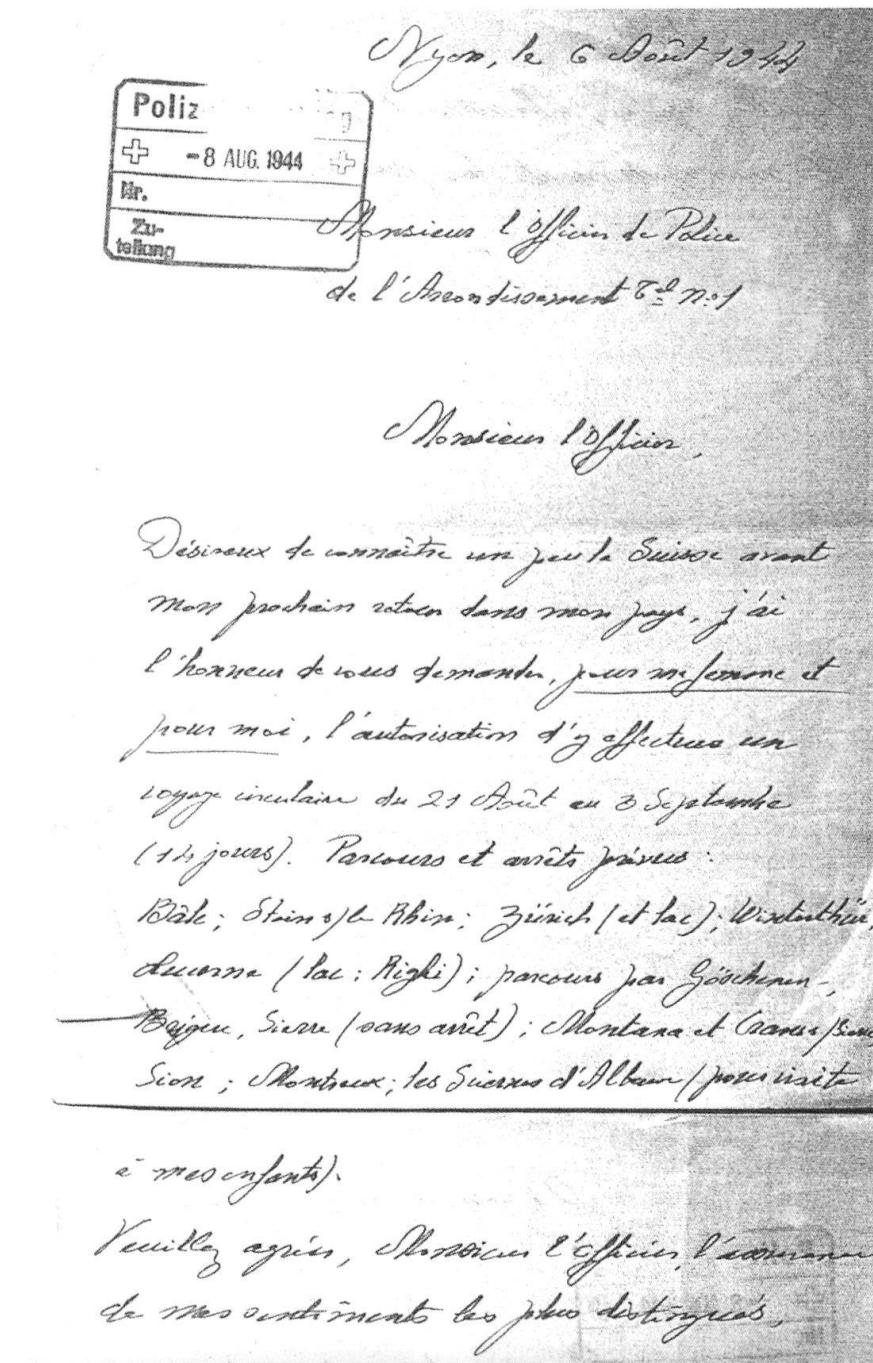
Le 6 août 1944, Joseph Lecomte demande à l'officier de police de l'arrondissement territorial 1 l'autorisation, pour lui-même et son épouse, «d'effectuer un voyage circulaire du 21 août au 3 septembre, soit le circuit Bâle - Stein am Rhein - Zurich et lac - Winterthur - Lucerne (lac et Rigi) - Göschenen - Brigue - Sierre - Montana et Crans s/Sierre - Sion - Montreux - Les Sciernes d'Albeuve («pour rendre visite à mes enfants»). En septembre 1944, avec la bénédiction de la Police fédérale des étrangers, il reprend son identité de Xavier de Gaulle. Un visa d'entrée est apposé sur son passeport diplomatique, ce qui lui permettra ultérieurement de rapatrier ses enfants.

⁵ Au cours officiel de 17,30 francs pour 1 livre sterling, cela donne 17300 francs suisses de l'époque. Pour avoir à peu près l'équivalent en francs suisses actuels, il faut multiplier par 10, ce qui donnerait 173000 francs.

Jacques Lecomte, alias de Gaulle, né le 9 février 1893, un autre frère du général de Gaulle, est paralysé. Accompagné de son épouse, Jeanne Marie née le 7 octobre 1896, il arrive en Suisse le 9 novembre 1943, dans le secteur de Veyrier - Collonges-sur-Salève, où une ambulance les attend. Leurs deux enfants, Jean Lecomte né en 1925 et Pierre né en 1926, se trouvent en Suisse depuis le 17 juillet, arrivés par Jussy! Cette famille est placée sous la juridiction du premier-lieutenant Barbey, officier de police de l'arrondissement territorial 1, à l'hôtel des Alpes à Nyon.

Nulle part dans la littérature traitant de cette période, on ne fait référence à cette *smala* de Gaulle et à ces parents proches du Général, qui ont trouvé refuge en Suisse, alors qu'en consultant les listes librement disponibles des réfugiés civils accueillis à Genève, on tombe immédiatement sur des «Lecomte alias de Gaulle».

On connaît les sautes d'humeur et les remarques blessantes dont le «Grand Charles» était coutumier. Il décochait des flèches contre ses alliés et des organisations internationales comme l'ONU («ce machin»). Il n'a jamais fait de tirades blessantes contre la Confédération et ses habitants. Recevant à dîner le ministre C.J. Burckhardt en juillet 1945, il souligne «le principe de charité» de la Confédération suisse et passe «à une courte énumération des services rendus par notre pays aux prisonniers et aux internés civils. «C'est une contribution remarquable, dit-il, on ne l'oubliera



Lettre de Xavier de Gaulle.

pas». Il réfléchit, puis ajoute: «Oui, vous avez, en Suisse, de la charité et une certaine pondération du jugement; c'est précieux!»⁶.

Enfin, je mets quiconque au défi de rapporter des actions si-

miliaires à celles qui viennent d'être évoquées, effectués par des citoyens suisses au bénéfice des puissances de l'Axe.

H. S.

⁶ Documents diplomatiques suisses, vol. 16, *Le ministre de Suisse à Paris, C.J. Burckhardt, au chef du Département politique fédéral, 19 juillet 1945*, p60.